

Orientation de gestion Equilibre

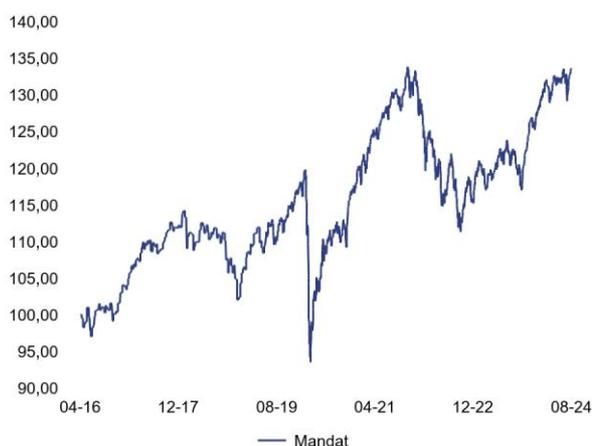
Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La méthodologie de gestion appliquée consiste en la composition d'un portefeuille Equilibre. La poche Actions pourra être comprise entre 30% et 60% du portefeuille.

Mandat Equilibre : à destination des investisseurs souhaitant valoriser leur capital à moyen terme, l'orientation Equilibre cherche à bénéficier du potentiel des supports actions (entre 30% et 60% maximum) sur un horizon de 3 à 5 ans tout en conservant des actifs moins risqués de type obligataire et monétaire pour sécuriser le portefeuille. Les risques de perte en capital et de volatilité sont plus importants que dans l'approche Prudente. A ce risque plus élevé est liée à une espérance de rendement supérieure à celle de l'orientation Prudente sur la période de placement recommandée.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION



PERFORMANCES MENSUELLES ET ANNUELLES

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2024	0,2	1,7	2,0	-1,6	1,1	0,4	0,8	0,6					5,3
2023	3,8	-0,3	-0,1	0,1	0,8	1,5	1,5	-1,1	-2,0	-2,0	4,6	3,2	10,1
2022	-3,1	-2,6	-0,4	-1,6	-1,2	-4,8	4,3	-1,7	-5,2	2,6	2,8	-2,3	-13,1
2021	-0,1	1,3	3,7	0,9	0,9	1,3	0,8	1,4	-1,4	1,7	-0,7	2,2	12,5
2020	-0,2	-4,6	-10,7	5,8	1,9	1,8	0,7	2,2	-0,9	-1,4	6,5	1,3	1,2
2019	4,0	2,0	0,9	2,2	-3,1	2,4	1,1	-0,7	1,4	0,2	1,7	1,1	13,7
2018	1,3	-1,8	-1,7	1,9	-0,3	-0,8	1,4	-0,9	0,3	-3,9	-0,1	-4,1	-8,5
2017	0,5	2,4	1,4	0,9	1,0	-0,8	0,4	-0,2	1,5	1,8	-0,6	0,0	8,7
2016				-0,5	1,5	-2,8	2,5	0,4	-0,1	-0,1	-0,6	2,6	3,0

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	0,61	1,79	3,31	5,34	9,14	2,58	19,97	33,65

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création	Vol. 5 ans
Mandat	0,85	3,70	3,52	9,34

PORTEFEUILLE MODÈLE RECOMMANDÉ (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Biais obligataire	Monde	14,0
Trowe Price-us Eqty-aeur		Article 8	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	13,1
Ofi Invest Esg Liquidites Rc		Article 8	Indéfini	Zone Euro	9,7
M&g Lx Optimal Inc-eur A Acc		Article 8	Oblig. Monde	Monde	9,0
R-co OPAL Equilibre		Article 8	Mixte - Flexible	Monde	8,0
Ofi Invest Oblirea Euro		Article 6	Oblig. Etat Europe	Zone Euro	7,1
Groupama Europe Convrtilb-nc		Article 8	Oblig. Convertibles Europe	Europe	6,4
Comgest Growth Europe-eur Ac	Luxflag	Article 8	Actions Europe	Europe	5,5
R-co Conviction Equity Value Euro C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	5,2
R-co OPAL 4Change Sustainable Trends C EUR	Towards Sust.	Article 8	Thématique Monde	Thématiques	4,5
Helium-helium Performance-b		Article 8	ED Multi Strategy	Monde	3,8
Dnca Finance Eurose	ISR	Article 8	Mixte - Biais obligataire	Zone Euro	3,5
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	3,5
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	3,4
R-co OPAL Emergents C EUR		Article 8	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	3,4
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labélisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

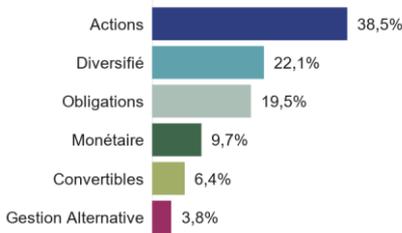
- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable



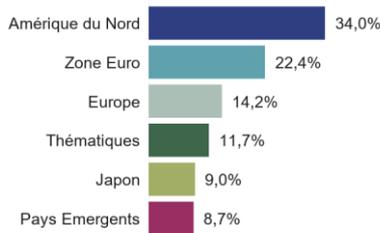
Portefeuille

Août 2024

ACTIFS



PAYS



PRINCIPAUX PROMOTEURS



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Renforcements

Ventes

Allègements

Recommandations du conseiller

Un vent de panique a soufflé sur les marchés boursiers au début du mois d'août. La publication le 2 août de chiffres décevants de créations d'emplois aux USA (114.000 contre 175.000 attendus) ont ravivé les risques de récession jusqu'à présent sous-estimés par la Fed selon certains investisseurs lui justement reprochant de tarder à assouplir sa politique monétaire. Le 5 août, le marché japonais s'est effondré de 12,23% (Topix en JPY), plus forte baisse quotidienne depuis le krach d'octobre 1987, en raison du débouclage massif d'opérations de « carry trade » sur le yen consécutif à la décision de la BoJ de remonter le 31 juillet ses taux d'intérêt. Alors que la Fed avait déjà exprimé lors de sa réunion de juillet ses inquiétudes sur les risques de dégradation du marché du travail, les investisseurs ont, au plus fort de la tempête boursière, misé sur une réaction urgente de sa part sous la forme d'une baisse de taux immédiate et massive. Or plusieurs données économiques rassurantes ont depuis ramené la confiance des investisseurs sur la conjoncture américaine et tempéré leurs attentes en matière de baisse de taux : le PIB au 2T24 a été revu en hausse à 3% en rythme annualisé, grâce à une consommation accélérant à +2,9% contre +2,3% estimé initialement ; la robustesse des dépenses des ménages a d'ailleurs été corroborée par la hausse mensuelle de 1% des ventes de détail en juillet après -0,2% en juin ; les demandes initiales d'allocation chômage restent inférieures à la période pré-covid ; et la confiance des ménages s'améliore sur des anticipations de baisse rapide des taux. Mais surtout, la poursuite du ralentissement de l'inflation « cœur » (Core PCE Index) à son plus bas depuis mars 2021 à +2,6% en rythme annuel, a renforcé la perspective d'une première baisse de taux en septembre, devenue certitude lors du symposium de Jackson Hole quand Mr Powell a annoncé que « le moment est venu d'ajuster la politique monétaire ». Le MSCI World exprimé en € termine le mois d'août sur une hausse de 0,21% après avoir perdu près de 8% en début de mois. Le S&P 500 stagne à +0,05% en €, pénalisé par la correction de certaines valeurs liées à l'IA, tandis que l'indice Dow Jones, moins exposé aux valeurs technologiques, a progressé de 1,76% pour culminer à un nouveau record. Après avoir plongé de plus de 20%, les actions japonaises ont finalement réduit leurs pertes à 2,92% en JPY en fin de mois (Topix) grâce aux propos rassurants de la BoJ excluant toute nouvelle hausse de taux tant que la situation sur les marchés ne sera pas stabilisée. Les actions de la zone euro montent de 1,48% (Eurostoxx), les actions allemandes culminant à de nouveaux records malgré la morosité des conditions économiques domestiques. Les actions émergentes reculent de 0,81% (MSCI EM en €), toujours plombées par les actions chinoises qui cèdent 3,91% (CSI 300 en €) en août. Retrouvant leur statut de valeurs refuges, les obligations US à 10 ans voient leur rendement baisser de 12 bp sur le mois, tandis que les rendements à 2 ans, reflétant les anticipations de politique monétaire, ont perdu 34 bp pour revenir à 3,91%. Les obligations souveraines de la zone euro enchaînent leur 3ème mois consécutif de hausse avec un gain de 0,38% (iBoxx Eur Sovereign) en août. Face à une inflation ralentissant et aux signaux croissants de ralentissement économique, le cycle mondial d'assouplissement monétaire devrait se poursuivre en septembre. Conformément à son deuxième mandat visant à assurer un emploi maximum, la Fed devrait sans surprise procéder à une première baisse de taux lors de sa réunion du 18 septembre. Le risque politique progresse, comme en témoigne l'instabilité créée par le report de la nomination d'un nouveau Premier Ministre en France, la montée de l'extrême droite en Allemagne lors des dernières élections régionales et les prochaines élections présidentielles aux USA dont l'issue pourrait être plus disputée que prévu depuis la désignation de Mme Harris comme candidate du parti démocrate. Dans ces conditions qui militent pour la prudence, nous n'avons pas recommandé à Abeille de modifier le profil de risque défensif du mandat Equilibre.



Caractéristiques

Août 2024

Acteurs

Date de création :	18/04/2016
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermoal

Échelle de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Abeille Assurances à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées brutes de frais de gestion du contrat. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Abeille Assurances, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Abeille Assurances est disponible dans les conditions contractuelles.